

Je suis agent territorial

Des garanties santé « labellisées » sont spécialement conçues pour les agents territoriaux, actifs ou retraités, et leur famille.

Des garanties solidaires et responsables qui ouvrent droit à la participation financière de votre employeur public fixée a minima par décret à 15 €. Cette participation sera obligatoire au plus tard le 1er janvier 2026.

La Mutuelle de France Alpes du Sud est également à vos côtés pour votre contrat de prévoyance, maintien de salaires avec ou sans prime, faites votre choix !

Le dispositif est éligible également à la participation de votre employeur public fixée par décret a minima pour un montant de 7 € dont l'échéance est fixée au 1er janvier 2025

Contactez nos conseillers pour plus de renseignements

Notre gamme de 4 niveaux de remboursements vous permet de bénéficier d'une offre de santé complète

Nos + :

- des prestations élevées dans la garantie « A »,
- un forfait « bien être » pour la médecine douce,
- une prise en charge renforcée pour l'optique et le dentaire,
- pas de limite d'âge,
- souplesse de modification de vos garanties,
- pas de questionnaire médical.



Les garanties



Les options



Les surcomplémentaires

Des services mutualistes qui comptent !

Un service de proximité efficace avec ses 6 agences réparties sur les deux départements alpins. Des conseillers mutualistes à votre écoute pour vous accompagner et répondre à vos attentes, en contact direct et sans plateforme téléphonique !

Pas d'avance de frais auprès de nombreux professionnels de santé, une application mobile et un espace adhérent en ligne pour consulter les remboursements de prestations

Devenir adhérent

Par courrier, par mail ou directement en agence, adhérer à la Mutuelle de France Alpes du Sud c'est facile et rapide ! Adhérent ou non à une complémentaire santé, si vous souhaitez rejoindre la Mutuelle de France Alpes du Sud nos conseillers sont à votre écoute et vous accompagnent dans vos démarches.

[Je souhaite adhérer](#) 

Agenda

05 Juil

**[Crèmes solaires -
mieux protéger sa
peau](#)**

[Voir les détails »](#)

[Tous les événements](#)

En direct du blog Viva !

Le 30 juin 2022

[Dépression post-partum : un entretien postnatal sera obligatoire](#)

Le 29 juin 2022

[10 % des cancers en Europe sont liés à l'environnement](#)

Le 27 juin 2022

[La Cour suprême des Etats-Unis révoque le droit constitutionnel à l'avortement](#)

Le 24 juin 2022

[Apprendre à nager : un programme gratuit pour les enfants](#)

Le 23 juin 2022

[Covid-19 : l'épidémie repart en France et en Europe](#)

Le 22 juin 2022

Don d'organes : mobilisation fragilisée après la crise sanitaire

Le 21 juin 2022

Plus de 10 % de la population mondiale souffre de troubles mentaux

Le 20 juin 2022

Dépistage organisé des cancers : peut mieux faire

Le 17 juin 2022

La pollution aux particules fines réduit l'espérance de vie de deux ans

Le 14 juin 2022

Collectes de sang : 10 000 dons sont nécessaires chaque jour

La proximité c'est être là avec vous et vos proches !

[Pas d'image](#)



Besoins de soins dentaires



Prévoyance particuliers